

Déclaration d'engagement

pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêt national de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis

Entre :

La Communauté d'agglomération du Beauvaisis, porteur de projet, représentée par sa Présidente, Caroline Cayeux,

Et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Anru), représentée par son Directeur général, Nicolas Grivel, et son Délégué Territorial, le préfet de département de l'Oise, Louis Le Franc,

En présence de :

L'Etat, représenté par son Ministre de la Ville et du Logement, Julien Denormandie,

Action Logement, représenté par son Directeur régional d'Action Logement Services, Joël Le Ny,

La Ville de Beauvais, représentée par son Premier Adjoint au Maire, Franck Pia,

Les Organismes de Logement Social :

ADOMA, représenté par la Directrice de l'Établissement Nord et Atlantique Sophie VECK

CLESENCE, représenté par son Directeur territorial Oise et Ile-de-France, Rémi Bonet,

OPAC de l'Oise, représenté par son Directeur général, Vincent Peronnaud,

SA HLM de l'Oise, représentée par son Directeur général, Edouard Duroyon,

Et les partenaires de projet :

Le Conseil régional Hauts-de-France, représentée par sa conseillère régionale, Chanez Herbanne,

La Caisse des Dépôts et des Consignations – Banque des Territoires, représentée par sa Directrice déléguée à la direction régionale Hauts-de-France de la Banque des Territoires, Brigitte Louis,

L'Agence Nationale de l'Habitat, représentée par son Délégué Territorial, Louis Le Franc,

Les projets de renouvellement urbain de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis ont été examinés le 19 septembre 2019 par les membres du Comité d'engagement de l'ANRU sur la base du dossier transmis par le porteur de projet le 19 juillet 2019 et de la présentation faite en séance.

Les quartiers concernés sont :

Quartier d'intérêt national : Argentine (n°QP060011)

Quartier d'intérêt national : Saint-Lucien (n° QP060010)

Le projet urbain et la programmation opérationnelle proposés pour ces quartiers ont reçu un avis favorable. Les opérations validées par le comité d'engagement peuvent démarrer ; les dépenses seront prises en compte en fonction de la date déterminée par le comité d'engagement.

La convention pluriannuelle de renouvellement urbain sera préparée en intégrant les remarques des avis du comité d'engagement cité précédemment.

Sur ces bases, les concours financiers maximum mobilisables pour ces projets ambitieux s'élèvent à :

Pour les 2 quartiers d'intérêt national « Argentine » et « Saint-Lucien » à Beauvais, un montant maximum de 91,38M€ de concours financiers de l'Anru (65,19 M€ de subventions et 26,2 M€ de prêts) pour un investissement total de 280M€HT.

Le programme urbain vise la démolition de 674 logements locatifs sociaux, reconstitués au 0,8 pour 1 dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération, la réhabilitation de plus de 1 980 logements locatifs sociaux dont 379 feront l'objet d'une résidentialisation, la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à 108 logements dans le temps du NPNRU, le réaménagement des espaces publics des deux quartiers et l'intervention sur les équipements publics (deux groupes scolaires, y compris cantines et ALSH, deux gymnases, une crèche, une salle des fêtes).

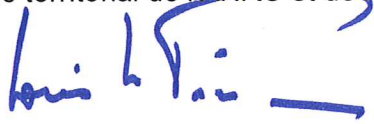
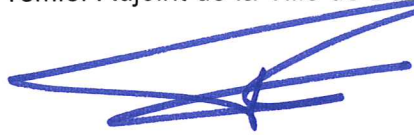
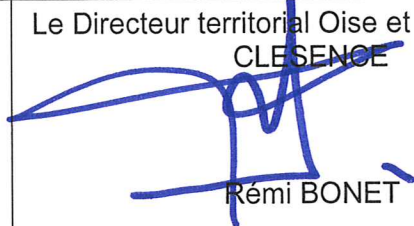
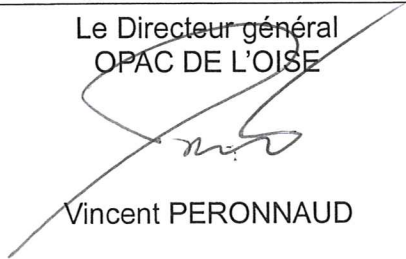
Ces montants constituent des montants plafonds et seront ajustés en fonction des derniers échanges en cours et en conformité avec les règles de financement de l'Anru.

Ces projets sont financés en partenariat avec les Organismes de Logement Social : Adoma, Clésence, OPAC de l'Oise, SA HLM de l'Oise ; ainsi qu'avec le Conseil régional Hauts-de-France, la Caisse des Dépôts et des Consignations. Ils seront finançables aussi par l'Anah selon ses règles de financement. Action Logement soutient les projets en financement au travers des concours financiers de l'ANRU et accompagne le développement de la mixité dans les quartiers.

Les signataires de la présente déclaration s'engagent à finaliser la convention pluriannuelle de renouvellement urbain conformément aux recommandations du CE, dans le cadre du modèle type mis à disposition par l'Anru, et à la soumettre dans les meilleurs délais à la validation de l'ensemble des parties prenantes en vue de sa signature, afin de permettre l'engagement financier des projets de renouvellement urbain.

En présence de Monsieur Julien DENORMANDIE,
Ministre chargé de la Ville et du Logement



La Présidente de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis  Caroline CAYEUX	Le Directeur général de l'ANRU  Nicolas GRIVEL
Le préfet de l'Oise, délégué territorial de l'ANRU et de l'ANAH  Louis LE FRANC	La Conseillère régionale Hauts-de-France  Chanez HERBANNE
Le Premier Adjoint de la Ville de Beauvais  Franck PIA	La Directrice déléguée à la direction régionale Hauts-de-France Caisse des Dépôts et des Consignations  Brigitte LOUIS
Le Directeur régional d'Action Logement Services  Joël LE NY	Le Directeur général SA ILM DE L'OISE  Edouard DUROYON
La directrice de l'Etablissement Nord & Atlantique ADOMA  Sophie VECK	Le Directeur territorial Oise et Ile-de-France CLESENCE  Rémi BONET
Le Directeur général OPAC DE L'OISE  Vincent PERONNAUD	

Fait à Beauvais le 4 décembre 2019.